

APPENDICE «POOR-2»

(TRADUCTION)

Le 16 avril 1993

Brian Tobin, député
Édifice Confédération, p. 822
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur,

J'ai lu dernièrement dans *The Globe and Mail* que le parti libéral boycottait, entre autres choses, les audiences publiques du sous-comité de la pauvreté. Je pense qu'il serait temps que la définition de la pauvreté au Canada passe du sens relatif au sens absolu. Le premier économiste venu vous dira qu'il est impossible d'éliminer ou de réduire la pauvreté telle que mesurée par le revenu national moyen. Cependant, la pauvreté absolue, mesurée par le revenu minimal nécessaire pour acheter les biens et services essentiels, peut être réduite beaucoup plus réellement à l'aide de nos ressources, si nous visons la pauvreté absolue plutôt que la pauvreté relative qui touche beaucoup plus de monde.

Je n'approuve pas l'attitude de votre parti vis-à-vis les travaux du sous-comité de la pauvreté. Je vous demande également de faire part de mon point de vue au sous-comité.

Agréez, monsieur, mes meilleures salutations.

John Drieman

89, Windsor Street
Corner Brook, NF
A2H 6S5